

GUIDE du compostage partagé

Dans mon quartier,
on est prêt
à faire le grand **seau**...



On composte collectif !!

Avec le déploiement de sites d'apport volontaire permettant le tri à la source des déchets alimentaires, la Ville du Puy-en-Velay, avec l'appui de la Communauté d'agglomération, s'engage dans une action forte afin de faciliter le geste du tri de ses habitants.

Le compostage partagé, c'est quoi ?

C'est un **site équipé, installé sur le domaine public et ouvert au plus grand nombre**, qui offre la possibilité aux habitants ne disposant pas d'un jardin de pratiquer le compostage... à plusieurs, entre habitants d'un même quartier !

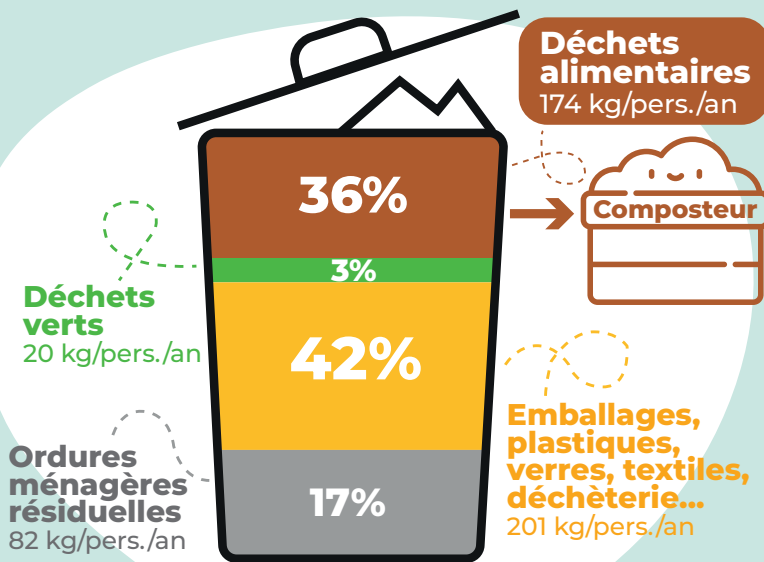


Pourquoi composter ?

- **Un réflexe simple pour alléger le volume de votre poubelle !**

1/3 de notre poubelle est constitué de déchets organiques

- **Une démarche éco-responsable qui permet de réduire son empreinte écologique :** moins de déchets à transporter et à traiter = moins de gaz à effet de serre et réduction des coûts de gestion des déchets.
- **Un capital convivialité tout naturel :** partager un intérêt commun permet de créer des liens avec vos voisins et facilite le développement d'une vie de quartier responsable.



- **Un juste retour à la terre :** en valorisant mes déchets organiques, j'enrichis la terre avec ce qu'elle a produit.
- **Une manière de vous impliquer** comme acteur de la qualité de vie au Puy-en-Velay.



Un référent par site

Véritable relais de terrain, le référent est une personne du service des espaces verts de la Ville, formé aux fondamentaux du compostage.

Il veille au bon fonctionnement du site de compostage partagé :

- S'assure que les consignes sont bien suivies,
- Veille à ce que le bac de matière sèche soit toujours garni,
- Transfère les matières d'un bac à l'autre,
- Fait remonter les éventuels problèmes et apporte conseils aux utilisateurs du site.



QUE FAIT-ON DU COMPOST « MÛR » ?

Le compost produit collectivement est mis à disposition des habitants ayant participé aux dépôts. Plus largement, il est utilisé pour la fertilisation des espaces verts de la ville.

Vous pouvez récupérer un bio-seau auprès du CTD 04 71 04 37 30



Sites de compostage partagé en ville

Géolocalisez les sites de compostage partagé >>



Le principe du compostage collectif

Un site de compostage partagé est équipé de 3 bacs, chacun ayant une fonction bien spécifique :

1 Le bac collecteur pour déposer vos biodéchets.

1



Ici, je dépose mes déchets compostables j'étale & je recouvre



Épluchures de fruits et légumes



Restes de repas (en petite quantité)



Produits non consommés périmés (à fragmenter)



Coquilles d'œufs (écrasées)



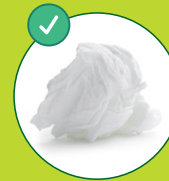
Marc à café (avec le filtre)



Fleurs fanées (à découper)



Sachets de thé sans étiquette
Dosettes café en papier



Mouchoirs en papier et essuie-tout blanc sans écriture/dessin

Sont exclus :



Sacs en plastique (même biodégradables)



Litière



Pain



Capsules de café (même compostables)



Viande et poisson



Vaisselle compostable



Sable, gravats, cailloux...



Mégots de cigarette



Coquilles (huîtres, moules, coquillages...)



Déchets verts pelouse, branches, tailles de haies, feuilles mortes ...



Le compostage partagé... un mode de valorisation de vos déchets, pratique, convivial et facile à mettre en œuvre !

2 Le bac de matière sèche, réserve de broyat végétal.

3 Le bac de maturation, dans lequel se constitue lentement le compost.

2



Ici, pas de dépôt !

J'ACCOMPAGNE LE PROCESSUS DE DÉCOMPOSITION EN AJOUTANT DE LA MATIÈRE SÈCHE AU BAC 1



1 volume de déchet déposé (bac 1)

=



1 volume de broyat à rajouter par dessus

Un réflexe essentiel pour garantir une bonne décomposition des matières organiques, sans odeurs. Le compost ainsi obtenu sera plus homogène et plus fin.

3



Ici, pas de dépôt !

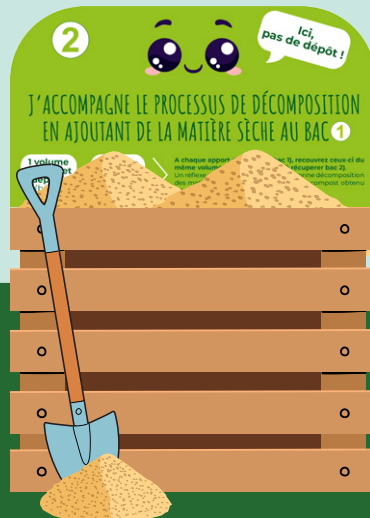
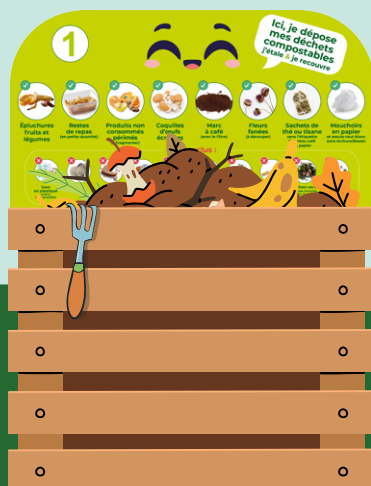
JE PATIENTE... LE COMPOST EST EN COURS DE MATURATION !

Je respecte le processus naturel de décomposition et le travail des micro-organismes (bactéries, champignons...), des lombriciens et des insectes... qui sont en train de transformer lentement mes déchets... **en compost !**

Ne pas intervenir sur le bac de maturation, c'est l'affaire du référent de site et du maître-composteur.

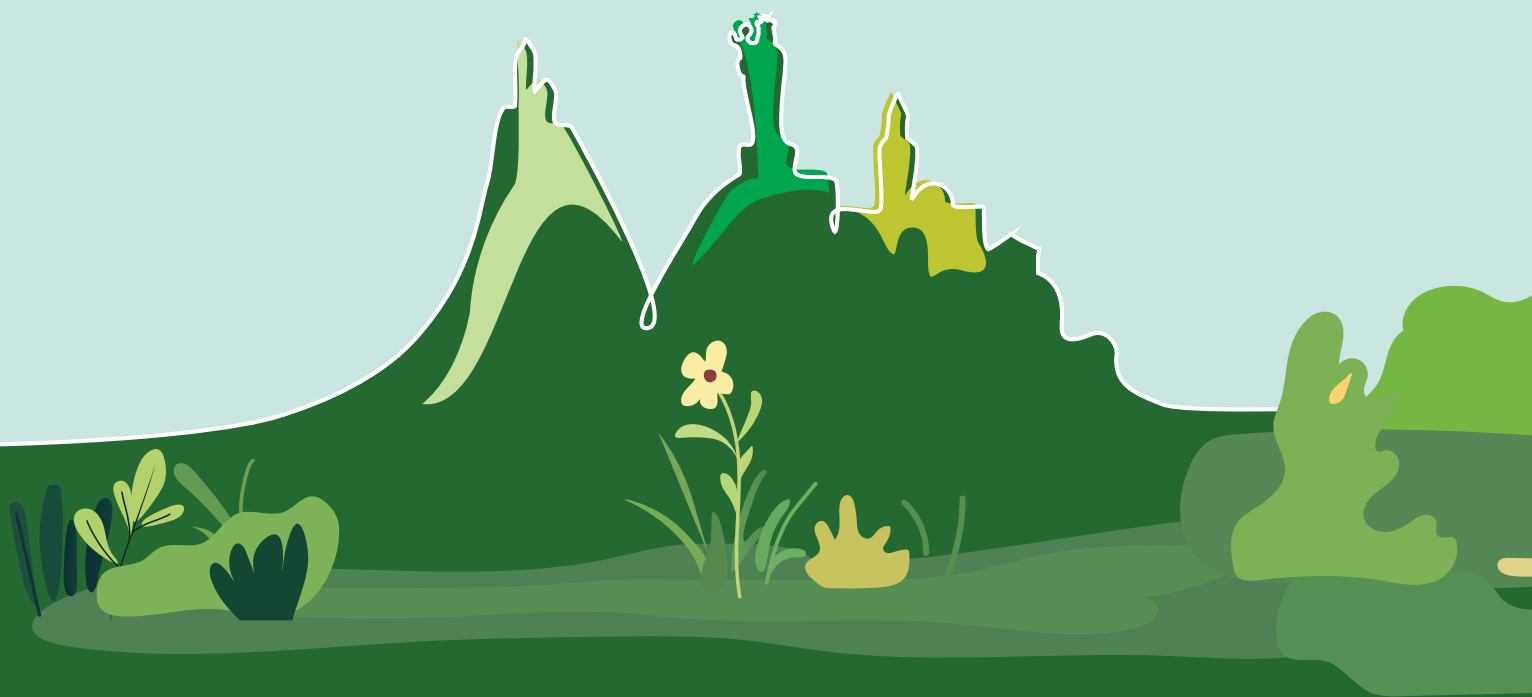
2 règles d'or pour réussir :

- **Un bon équilibre des matières :** à chaque apport de déchets humides, recouvrez-les du même volume de matière sèche.
- **Aérez le compost :** un coup de griffoir pour bien mélanger vos apports dans le composteur... et le tour est joué.



Au Puy-en-Velay,
on n'est pas en reste
avec les déchets !

**On se met tous
au compost !**



Contactez
le référent
de votre site
de compostage



**Vous avez des questions ?
Des suggestions ?**

04 71 04 37 30

servicedechets@lepuyenvelay.fr